

Atelier en groupes de travail

22 novembre 2012

Présentation de la séance

Objectif

- Analyser les dispositifs AFOP
- Identifier les actions à mettre en place pour construire ou rénover un dispositif de formation.

Répartition en groupe

Les participants se sont répartis en trois groupes de cinq pays comme suit (les représentants d'un même pays restent ensemble) :

1. Burkina Faso, Cambodge, Guinée, Mali et Tchad
2. Algérie, France, Madagascar, Maroc et Tunisie
3. Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti et Sénégal

Questions à réfléchir et répondre

Forêts des acquis de la journée du mardi (présentation du programme) et des visites effectuées le mercredi matin, la question posée à chaque groupe est :

**Quelle analyse portez-vous sur le dispositif AFOP
et quels enseignements en tirez-vous en terme d'actions à mener
pour rénover ou construire un dispositif national de formation ?**

Grille d'animation et de réponse proposée

Faire la synthèse de la situation des pays du groupe en identifiant bien les spécificités pays, pour éviter une synthèse trop générique en utilisant la grille suivante afin d'en déduire les points communs, les invariants, les incontournables, les incomparables...

Contexte du pays : Les points remarquables Les ministères impliqués, les acteurs incontournables.	
Le dispositif : existence d'un dispositif national, si oui quelle gouvernance, quelles spécificités...	
Les besoins /demandes : rénovation, construction, renforcement	
Les conditions à réunir pour enclencher un processus de rénovation de dispositifs (<i>ex : Implication des acteurs clefs, renforcement des capacités, lien avec la politique agricole, etc.</i>)	

Les freins identifiés ?	
Les leviers sur lesquels agir ?	
les différentes étapes à mettre en place pour enclencher le processus de rénovation	
Les acteurs, qui sont-ils et quel rôle peut leur être donné, dans la conception, la gouvernance, la réalisation	

Synthèse de la grille du Groupe 1 Burkina Faso, Cambodge, Guinée, Mali, Tchad

Con- texte pays	<p><u>Burkina Faso (BF) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d’une politique de formation agricole et rurale – Existence d’écoles de formation/ les universités et lycées techniques d’agriculture, – Principaux ministères concernés par la FAR : Agriculture – Elevage – Jeunesse – FP et Emploi <p><u>Mali :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d’une stratégie et une politique de la formation agricole incluse dans la LOA mais elle n’est pas opérationnelle – Principaux ministères concernés : Agriculture – Elevage – Pêche – Education – Environnement et assainissement. – Acteurs important : Etat, société civile, la profession agricole, les privés, PTF <p><u>Guinée :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d’une « Lettre de politique de l’emploi, de l’enseignement technique et de la formation professionnelle » – Principaux ministères : Emploi, Enseignement technique et Formation professionnelle (ME-ETFP) – Enseignement supérieur et recherche scientifique (MERRS) – MinAgri, Elevage, Pêche et Aquaculture – Jeunesse et Emploi des jeunes – Acteurs importants : Etat et OP (CNOP, CONEG, CONAPEG...) <p><u>Tchad :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Existence d’une loi sur le système éducatif global mais pas sur la FAR – Principaux acteurs : l’Etat, les ONG, les OPA, les opérateurs privés de formation – avec dispersément de tutelle <p><u>Cambodge :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – Pas de cadre réglementaire mais coordination par le MinAgri – quasiment pas de formation initiale des jeunes à part dans l’enseignement supérieur (public et privé) mais presque uniquement de la formation continue des jeunes et des adultes en activité – Etat (ministère de l’Agriculture, de la Pêche et des Forêts, ministère de l’Emploi et de la FP, ministère de l’Education, de la Jeunesse et des Sports), des ONG en convention avec le ministère de l’agriculture, des projets, coopératives, opérateurs privés de la formation
Dispo-	<u>BF/Tchad :</u> Existence d’un dispositif national mais dont la gouvernance est

sitif	sectorielle Guinée : Existence de deux dispositifs nationaux : un au niveau du ministère de l'enseignement supérieur et l'autre au niveau du ministère de l'Emploi et EFTP Mali : Existence d'un dispositif national mais dont la gouvernance est sectorielle Cambodge : plusieurs dispositifs, le tout coordonné par le MinAgri <ul style="list-style-type: none"> – système de l'enseignement supérieur – système de formation des jeunes du MinAgri (dans les centres de développement agricole formant des vulgarisateurs communaux) – système d'initiation agricole dans les établissements d'enseignement secondaire général du ministère de l'Education (une ½ journée de formation agricole par semaine pour tout le cycle secondaire) – système national de vulgarisation bien développé en charge de la coordination des acteurs et de la formation des producteurs et des vulgarisateurs.
Besoins/demandes	Tchad : besoins en terme de renforcement Mali : besoins de rénovation du dispositif et de son renforcement BF : besoin de renforcement Guinée : besoin de rénovation et de renforcement Cambodge : besoin d'un cadre réglementaire – besoin de restructuration basée sur la demande
Conditions à réunir	Partout : Identification des acteurs concernés, communication active des acteurs Relancer la concertation public/privé (tous les acteurs) Cambodge : cadre réglementaire
Freins identifiés	Partout : <ul style="list-style-type: none"> – Le manque de volonté politique et d'engagement des acteurs ; – Le manque de communication entre les acteurs Cambodge : La volonté politique est d'améliorer le système national de vulgarisation mais pas de créer un système de formation agricole - Les rôles des composantes du dispositif ne sont pas clairs – L'université agricole ne joue pas son rôle de formation des formateurs du personnel des directions techniques en charge de la formation (direction nationale et directions provinciales)
Leviers sur lesquels agir	Partout : <ul style="list-style-type: none"> – La création d'un cadre de concertation – L'information/conscientisation/sensibilisation – Le plaidoyer – L'accompagnement des actions de concertation
Différentes étapes du processus	Partout : <ul style="list-style-type: none"> – Etat des lieux/identifier les acteurs – Mise en place d'un noyau dur (« task force ») – Elaboration d'un programme – Mise en place et accompagnement Cambodge : définition d'un cadre réglementaire – restructuration/rénovation du dispositif – formation des animateurs – signature de conventions entre secteurs public et privé – mise en place d'un système de suivi-évaluation

Groupe n°2

Pays participants : Algérie, France, Madagascar, Maroc et Tunisie

Etat des lieux :

- Une structure de la FAR relativement similaire entre le Maroc, la Tunisie, l'Algérie et la France avec une formation relativement cadrée sous la houlette d'un ou deux ministères : agriculture et enseignement supérieur.
- A Madagascar, la formation est « éclatée » entre de nombreux ministères. Importance du système privé que l'on retrouve également en France mais là, les organismes de formation privés sont sous tutelle du ministère.

Freins identifiés : (tous pays confondus)

- Nécessité de concertation accrue entre les acteurs de la formation
- Lien entre les structures privées et l'Etat
- Adéquation entre l'offre de formation et les débouchés sur le terrain
- Insertion/installation
- Attractivité de la profession agricole
- Juridique : travail à faire par exemple sur le statut des formateurs.
- Insuffisante implication des organisations professionnelles
- Financement

Leviers existants :

- Existence dans la plupart des pays de comités inter-ministériels
- Existence de plans : Maroc Vert, par exemple, DIVECO pour l'Algérie ou FORMAPROD pour Madagascar.
- Coopération internationale

2 points seulement ont été abordés lors de l'atelier :

Concertation entre les différents acteurs :

Maroc :

- Au niveau de la base, beaucoup d'actions entre acteurs mais c'est au niveau institutionnel que des choses restent à faire : financement, réglementation, certification.

Madagascar :

- Existence d'un comité interministériel qui doit générer un comité national décliné en comités régionaux.
- Il existe également un cadre de concertation pour les bailleurs.
- Importance du réseau FARMADA pour susciter l'émergence des acteurs.
- Le problème de l'accès à la recherche pour les centres commence à être pris en compte avec l'émergence d'une plate-forme de recherche.
- La délégation malgache insiste sur le fait qu'une concertation au niveau des ministères ne peut pas suffire et qu'il faut nécessairement des plateformes nationales de dialogue.

Tunisie :

- Au niveau de la formation initiale, il existe une concertation entre les deux ministères concernés.
- Les choses sont moins claires au niveau de la formation continue.
- Une importante réflexion est en cours à ce sujet.

Algérie :

- Crafat : il s'agit d'une plateforme des instituts techniques dans l'objectif de fédérer les actions et de mettre les intervenants en synergie.
- Il existe également des actions visant à intégrer des formateurs issus de milieux professionnels et donc de mieux intégrer les OP dans le dispositif de FAR.

2^{ème} frein traité en atelier : installation/insertion**Madagascar :**

- Plusieurs initiatives se sont succédé sans donner les résultats attendus. Actuellement deux projets existent : Formaproduct et Projermo qui va travailler sur la sécurisation foncière pour les jeunes entrepreneurs.

Algérie :

- Il existe plusieurs dispositifs :
Accès à la mise en valeur par la concession de terre et l'octroi de prêts à remboursement différé.
- Il existe également des aides pour les chômeurs de plus de 35 ans, des micro-crédits qui bénéficient surtout aux femmes en milieu rural. Toutes ces aides sont subordonnées à des programmes de formation.

Maroc :

- Il existe plusieurs dispositifs tous liés à l'obtention d'un diplôme. Il existe également des politiques d'insertion pour les jeunes promoteurs.
- Existence d'enquêtes de suivi des jeunes diplômés qui permettent d'avoir une idée assez nette de l'insertion des jeunes.

Tunisie :

- L'insertion est inégale selon les formations (aucun problème d'insertion pour les pêcheurs par exemple)
- Parmi les outils : banque tunisienne de développement (ne demande pas de garantie)
- Sociétés de mise en valeur : leur action est subordonnée au recrutement de jeunes diplômés.

Synthèse de la grille du Groupe 3 Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Haïti et Sénégal

Président de séance : M. Souleymane Sarr du Sénégal

Rapporteuses : Mme Nicole Nguette (Chambre d'Agriculture, de Pêche et d'Elevage et de Forêt du Cameroun) et Mme Christine Thierry Mbethe (Cameroun),

Méthodologie :

En raison du temps relativement court dont nous disposons et du nombre important des pays concernés, il a été décidé de s'appesantir sur le contexte de deux pays que sont Haïti et la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Sénégal ayant des contextes similaires fondés sur l'élaboration de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR).

Thématique	COTE D'IVOIRE	HAÏTI	OBSERVATIONS
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> Economie basée sur l'agriculture Transition générationnelle Offre d'un million d'emploi permanent Zone agro-écologique adaptée pour des filières comme le café et le cacao 4 millions de demandeurs d'emplois à insérer Implication de plusieurs ministères dont celui de l'agriculture et de l'enseignement supérieur Comme acteurs, il y a l'Etat, les privés (confessionnels et laïcs et société civile : OP et ONG) 	<ul style="list-style-type: none"> Conditions agro-écologiques favorables à la culture maraîchère et fruitière Proximité de marché important Risque de crise alimentaire née de la forte pression démographique (10 000 000 d'habts / 28 000 km²) Ministère de l'Agriculture et celui en charge de la formation professionnelle Comme acteurs, surtout l'Etat mais aussi, les PTF, les privés (confessionnels et laïcs et société civile) 	Plus forte implication des collectivités locales dans tous les pays Emergence des OP et ONG dans les pays d'Afrique
Dispositif	<ul style="list-style-type: none"> Deux écoles régionales d'agriculture Un institut national de formation professionnelle agricole (plusieurs centres) Plusieurs écoles supérieures d'agriculture Les centres de métiers ruraux (CMR) dans les villages 	<ul style="list-style-type: none"> Des écoles publiques d'agriculture Initiatives privées et confessionnelles Ecoles des ingénieurs agronomes 	Les trois niveaux de formation supérieure, « technicien et producteur » existent dans les pays avec moins d'accent mis sur le niveau post-primaire et producteur : nécessité de renforcer ces 2 paliers pour une formation de masse
Besoins / demandes	<ul style="list-style-type: none"> Ressources humaines à réactualiser 	<ul style="list-style-type: none"> Besoin urgent de techniciens moyens 	Nécessité prendre en compte les autres éléments de la CVA autres que la production
Les conditions à réunir	<ul style="list-style-type: none"> Définition d'une nouvelle vision de l'agriculture débouchant sur les processus de rénovation des dispositifs de formations agricoles et rurales à partir des expériences existantes dont les CMR 	<ul style="list-style-type: none"> Définition d'un plan directeur de la formation de niveau moyen Implication des PTF et synergie avec les autres acteurs de formation pour une meilleure formulation et harmonisation des curricula de formation ; 	
Frein	<ul style="list-style-type: none"> Décalage entre les discours politiques cohérents et des pratiques de prises en compte de la FAR Non prise en compte des ménages ruraux qui portent la production nationale 	<ul style="list-style-type: none"> Problèmes fonciers Forte pression démographique 	

Leviers	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des ménages ruraux • Redéfinition des profils de formation des cadres et techniciens d'appui / d'accompagnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation massive des techniciens d'appui / d'accompagnement pour l'appareil d'Etat • Meilleure redéfinition des modalités de distribution des terres 	Meilleures implications des familles dans les prises de décision et orientation
Différentes étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le bilan diagnostic des expériences pour redéfinir ou redynamiser la FAR 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le bilan diagnostic des expériences pour redéfinir ou redynamiser la FAR 	